

22 mars 2024

**Inondations : la Région Hauts-de-France et la préfecture du Pas-de-Calais annoncent le renouvellement des permanences France Assureurs pour les sinistrés dans le Pas-de-Calais les 29 mars et 15 avril prochains**

Les Hauts-de-France, en particulier le Pas-de-Calais, ont connu en quelques semaines plusieurs épisodes d'inondations intenses impactant très fortement la vie des habitants et l'activité économique. Depuis le début de cette crise, inédite tant par son ampleur que par ses conséquences durables pour notre territoire, la mobilisation de la Région Hauts-de-France, des services de l'État, des collectivités locales et du Département du Pas-de-Calais est totale pour soutenir nos concitoyens sinistrés. Xavier Bertrand, Président de Région, est mobilisé et a pris contact avec France Assureurs. Un seul objectif : faciliter les démarches des personnes touchées et accélérer prise en charge et indemnisation.

De nouvelles permanences sont prévues dans le Pas-de-Calais.

Elles auront lieu à :

- **Saint-Venant** : le vendredi 29 mars de 8h30 à 10h à la mairie (1 place du Général de Gaulle, 62 350, Saint-Venant) ;
- **Calais** : le vendredi 29 mars de 11h30 à 14h30 à la mairie (place du soldat inconnu, 62 100, Calais) ;
- **Guines** : le vendredi 29 mars de 15h à 17h à la maison France Services (9 avenue de la Libération, 62 340, Guines) ;
- **Clairmarais** : le lundi 15 avril de 8h30 à 10h30 à la mairie (2 route d'Arques, 62 500, Clairmarais) ;
- **Saint-Omer** : le lundi 15 avril de 11h à 13h à la maison de l'habitat (7 Place Victor Hugo, 62 500, Saint-Omer) ;
- **Lumbres** : le lundi 15 avril de 14h à 16 à la maison France Services (1 chemin du Pressart, 62 380, Lumbres) ;
- **Blendecques** : le lundi 15 avril de 16h30 à 18h30 à la mairie (22 rue Louis Blériot, 62 575, Blendecques).

Pour rappel, une permanence annoncée précédemment se tiendra à :

- **Bréxent-Énocq** : le samedi 30 mars de 10h à 12h30 à la mairie (6 rue de l'École, 62 170, Bréxent-Énocq).

Les permanences sont accessibles aux personnes sinistrées résidant dans la commune ainsi qu'aux personnes sinistrées des communes avoisinantes.

Jean-François Raffy, sous-préfet délégué en charge de la reconstruction dans le Pas-de-Calais, se rendra avec un agent des services de l'État à ces permanences, afin de répondre notamment aux questions concernant l'acquisition d'habitations et l'achat d'équipements de protection (batardeaux, etc) dans le cadre du fonds Barnier.

Ils seront aux côtés d'un représentant de la Région lors de ces permanences.

**CONTACTS PRESSE**

**Région Hauts-de-France :**

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du service presse : [peggy.collette@hautsdefrance.fr](mailto:peggy.collette@hautsdefrance.fr) – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

Lucie Marciniak – Attachée de presse : [lucie.marciniak@hautsdefrance.fr](mailto:lucie.marciniak@hautsdefrance.fr) – 03 74 27 48 42 / 06 38 63 18 92

Laurane Becquerelle – Attachée de presse : [laurane.becquerelle@hautsdefrance.fr](mailto:laurane.becquerelle@hautsdefrance.fr) – 03 74 27 49 04 / 06 28 51 44 38

**Préfecture du Pas-de-Calais :**

Justine Top – Cheffe du service département de la communication interministérielle : [justine.top@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:justine.top@pas-de-calais.gouv.fr) / 06 28 35 16 56